

L'environnement au tribunal : Protection de l'environnement marin

Les 13 et 14 Octobre 2016
Université Dalhousie, Halifax (Nouvelle-Écosse)

CONFÉRENCIERS

Peter Cullen

Peter Cullen est un associé œuvrant au sein du groupe du litige commercial du bureau de Montréal de Stikeman Elliott et est membre des groupes nationaux du droit des assurances, du droit de l'énergie et de l'arbitrage. Sa pratique en assurance des entreprises est axée sur l'organisation générale, le règlement extrajudiciaire des conflits et le contentieux. Il s'occupe aussi des questions de commerce international et de transport. Il représente des intérêts canadiens en matière de transport maritime (dans des transactions commerciales et des dossiers de résolution des différends) ainsi que des associations des secteurs de la protection et de l'indemnisation et des assureurs nationaux et étrangers, y compris des membres de Lloyd's et d'autres assureurs du marché de Londres.

M^e Cullen est membre de l'International Bar Association (dans les domaines du droit de l'assurance, de l'arbitrage et du transport) du Chartered Institute of Arbitrators et de la London Court of International Arbitration, et il figure sur la liste des arbitres du Groupe d'arbitrage international du Conseil canadien pour le commerce international, affilié à la Chambre de commerce internationale de Paris. Il est membre honoraire à vie de l'Association canadienne de droit maritime (président, 2003-2005; membre du conseil, 1998-2007) et membre titulaire du *Comité maritime international* (membre du groupe de travail sur le transport international dans l'Arctique et l'Antarctique et du comité de vérification).

M^e Cullen est diplômé en droit civil et en common law (Université McGill) et est membre du Barreau du Québec (1981) et du Barreau du Haut-Canada (1990). Son travail en règlement des conflits, en arbitrage commercial international ainsi qu'en droit de l'assurance et en droit maritime a été reconnu dans d'éminentes publications.

Shanti Dogra

M. Dogra est avocat général à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers et membre de l'équipe de direction de l'Office. Outre son rôle de conseiller juridique, il donne des conseils sur l'élaboration des politiques et de la réglementation. M. Dogra pratique le droit en Nouvelle-Écosse depuis 1995, surtout au gouvernement dans les domaines de l'énergie, de la santé et de la sécurité et de l'environnement.

Suzanne Lalonde

Suzanne Lalonde est professeur de droit international et de droit de la mer à la faculté de droit de l'Université de Montréal et assistante à la recherche auprès du réseau ArcticNet des centres d'excellence du Canada. Elle détient un doctorat en droit public international de King's College, à l'Université de Cambridge, obtenu en 1997 sous la supervision du professeur James Crawford. Ses recherches actuelles portent sur des principes centraux de droit international, notamment ceux ayant trait à la souveraineté et à la détermination des frontières sur la terre ferme et en mer, et particulièrement dans l'Arctique. Elle est la représentante du Canada au sein du comité de l'Association de droit international qui examine actuellement la pratique des États en rapport avec les lignes de base droites.

Catherine LeBlanc

Catherine LeBlanc est associée au bureau de Moncton du cabinet Stewart McKelvey. Sa pratique couvre les domaines du droit réglementaire et administratif et celui du contentieux commercial.

Avec son expérience en droit et en génie civil, Catherine aborde la résolution de problèmes juridiques grâce à une démarche analytique qui lui permet de décortiquer un sujet complexe et de trouver une solution pratique et cohérente. Elle a collaboré à des dossiers portant sur l'Office national de l'énergie et la Commission de l'énergie et des services publics Nouveau-Brunswick, et elle a aidé des entreprises ou des municipalités sur des questions de conformité aux règlements et aux lois. Catherine est diplômée de l'Université de Moncton (baccalauréat en génie civil en 2012 et doctorat en jurisprudence en 2015) et a été reçue au Barreau du Nouveau-Brunswick en 2016.

Heather McCready

Heather McCready est Directrice Générale de l'application de la loi en environnement à Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Elle a également acquis de l'expérience à ECCC en tant que conseillère principale auprès du responsable de la mise en application de la loi, et à titre de gestionnaire du soutien aux opérations et d'analyste réglementaire. Elle s'est récemment acquittée d'une mission spéciale, soit de diriger la modernisation du programme de renseignement à ECCC. Avant sa carrière dans le secteur public, Heather était avocate chez Ropes & Gray, LLP à Boston, où elle a exercé sa profession dans le domaine des transactions sur titres.

Heather est diplômée de l'Université McGill en *common law*, en droit civil et en sciences politiques. Pendant ses études à McGill, Heather était rédactrice en chef de la *Revue internationale de droit et de politique du développement durable de l'Université McGill*. En 2013, elle a participé au programme de gestion stratégique des organismes gouvernementaux de réglementation et d'application de la loi, un cours donné à l'intention de cadres supérieurs à la *Kennedy School* de Harvard.

A. William Moreira, Q.C., FCI Arb

Will Moreira est associé au bureau de Stewart McKelvey à Halifax en Nouvelle-Écosse. Pendant plus de 35 ans, il a exercé dans les domaines du droit maritime, du litige commercial et des contentieux de droit public. Il a comparu devant tous les échelons du système judiciaire en Nouvelle-Écosse, ainsi que devant la Cour fédérale, la Cour d'appel fédérale et la Cour suprême du Canada. Il a aussi agi à titre de conseiller et d'arbitre en matière d'arbitrage nationale et internationale. Will est l'un des anciens présidents (2005-2007) de l'Association canadienne de droit maritime, de l'Association du Barreau canadien, plus précisément la Section nationale de droit maritime, ainsi que du Comité sur le droit maritime et le droit de l'énergie de l'International Association of Defense Counsel; en plus d'être un membre titulaire du Comité Maritime International, et d'être membre du Chartered Institute of Arbitrators. Il a corédigé l'ouvrage *Canadian Maritime Law, second edition* (Toronto, Irwin Law, 2016). Il est professeur à temps partiel à l'Institut du droit maritime et environnemental de l'École de droit Schulich de l'Université Dalhousie, en plus d'être l'un des anciens présidents de la Mission to Seafarers d'Halifax.

Magdalena A.K. Muir

Magdalena A.K. Muir, B.A., J.D., LL.M, est associée de recherche à l'Institut arctique de l'Amérique du Nord à l'Université de Calgary; ses recherches et articles sont mis en œuvre avec la collaboration des établissements d'enseignement, des gouvernements, de l'industrie et des collectivités du Nord. Depuis 2014, elle a produit des modules sur le développement économique et les questions environnementales et socioculturelles dans le Nord et dans la région circumpolaire pour le Programme de

certificat en leadership des relations autochtones, qui est géré par les Services professionnels de l'Université en consultation avec le Centre autochtone. Depuis 2004, la D^{re} Muir est membre du Conseil consultatif, Changement climatique et planétaire, de la Coastal and Marine Union (EUCC), où elle pilote des missions sur les retombées, l'adaptation et l'atténuation du climat pour les zones littorales et maritimes d'Europe, avec articulation stratégique sur l'Arctique et les mers régionales. Depuis 2011, la D^{re} Muir est professeure adjointe à l'Université Johns Hopkins de Washington (DC), au programme de Maîtrise ès sciences : Politique de l'énergie et climat, de l'École Zanyl Krieger des arts et des sciences. De 2012 à 2014, la D^{re} Muir a été professeure associée à l'École Aarhus des affaires et des sciences commerciales, à l'Université d'Aarhus à Herning, au Danemark, et est affiliée au Centre de recherche de l'Arctique et au Centre nordique d'excellence pour la recherche sur l'adaptation stratégique dans le Nord (NORD-STAR). De 2013 à 2014, la D^{re} Muir a mis en œuvre une bourse de recherche Fulbright comme chercheure associée adjointe au Centre Columbia pour le climat, à l'Institut de la Terre de l'Université Columbia à New York; et comme chercheure invitée au Centre pour l'intégration de l'énergie sans carbone et au Centre Mangone pour la politique marine du Collège de la Terre, de l'Océan et de l'Environnement à l'Université du Delaware.

Linda Nowlan

Linda Nowlan a travaillé comme avocate en droit de l'environnement axé sur l'intérêt public pendant plus de vingt ans et elle est actuellement avocate-conseil interne chez West Coast Environmental Law. Elle a également occupé le poste de directrice, Conservation-Pacifique au sein de WWF-Canada, de professeur associée de recherche dans le programme sur la régie des eaux de l'Université de la C.-B., et d'avocate-plaidante chez Singleton Urquhart à Vancouver. Linda a été membre du conseil d'administration du Conseil du bassin de Fraser, de l'équipe d'action pour une ville plus verte du maire de Vancouver, et du comité d'experts sur les eaux souterraines du Conseil des académies canadiennes, entre autres fonctions du secteur public. Elle est membre de la Commission du droit de l'environnement de l'UICN et membre agréée de LEAD International. Elle détient un diplôme de l'école de droit de l'Université de Toronto et une maîtrise en droit international et en politique de l'École Fletcher de l'Université Tufts.

Peter Pamel

Peter Pamel est un associé du bureau de Montréal de Borden Ladner Gervais et il exerce exclusivement en droit maritime. M^e Pamel agit à titre d'avocat-conseil pour le compte de nombreux armateurs, exploitants de navires, affréteurs et sociétés maritimes au Canada et partout dans le monde. Il est reconnu à l'échelle internationale comme un avocat de premier rang en droit maritime canadien, et ses services sont souvent retenus par des mutuelles de protection et d'indemnisation et des mutuelles d'assurance fret, surestaries et défense, ainsi que par des souscripteurs d'assurance coque et machine. Il donne régulièrement des conseils en matière d'enquêtes sur les accidents maritimes, de règlement de différends touchant des contrats d'affrètement par charte-partie, de défense contre des réclamations, de saisies de navires, de conformité réglementaire et environnementale, de vente et de financement de navires, ainsi que sur les activités commerciales générales concernant les biens maritimes. M^e Pamel parle couramment l'anglais, le français et le grec, et plaide régulièrement pour ses clients à tous les niveaux de notre appareil judiciaire, dont la Cour suprême du Canada et la Cour d'appel fédérale. Il est également spécialiste de la navigation dans l'Arctique et est le chef national du volet Transport maritime de l'Équipe du Nord (Team North®) du cabinet. M^e Pamel est président du comité sur les enjeux de la navigation dans l'Arctique de l'Association canadienne de droit maritime.

Christopher J. Stewart

Christopher J. Stewart est associé chez Stewart McKelvey. Il est affecté au bureau de Moncton du cabinet. Sa pratique couvre principalement les domaines du droit réglementaire et administratif et met l'accent sur les questions touchant l'énergie. Chris a représenté des détaillants et des producteurs de pétrole ainsi que des entreprises forestières sur des questions touchant des activités pétrolières, gazières et de transport. Il a aussi représenté différents clients au sujet de l'élaboration, de l'exploitation et du financement de projets d'énergie éolienne, et sur des questions réglementaires concernant l'acquisition,

la réglementation et l'exploitation d'immobilisations de production d'hydroélectricité. Chris a conseillé et représenté divers clients au sujet de leurs demandes d'autorisation réglementaire portant sur un large éventail de questions de réglementation. Il a comparu à titre de conseiller juridique pour des négociants de gaz naturel et des contribuables devant la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick et la Utility and Review Board de la Nouvelle-Écosse au sujet de questions portant sur la distribution locale de gaz naturel. Il a aussi représenté d'importants contribuables industriels et producteurs commerciaux lors d'audiences sur les tarifs d'électricité. Il a aussi comparu devant l'Office national de l'énergie au sujet de questions relatives à la construction de pipelines.

Chris a obtenu son diplôme à l'Université du Nouveau-Brunswick (baccalauréat en éducation [avec distinction] en 1986 et baccalauréat en droit en 1989) et il a été reçu au Barreau du Nouveau-Brunswick en 1990.

Douglas Wallace

Chaire d'excellence de recherche du Canada Sciences et technologies océaniques, Université Dalhousie, et directeur scientifique, réseau MEOPAR (Marine Environmental Observation Prediction and Response), Halifax

Daniel Watt

M. Watt est un partenaire du bureau de Halifax de McInnes Cooper. Il exerce le droit principalement dans les domaines du contentieux, du droit maritime et de l'énergie et des ressources naturelles. Ses clients dans les industries maritimes et énergétiques comprennent : des intérêts des secteurs des pêches et de l'aquaculture; des organismes de réglementation des ressources extracôtières; des compagnies d'exploration et de production; des compagnies de transformation de l'énergie; des constructeurs de navires; des propriétaires et des affréteurs de navires et de bâtiments extracôtiers spécialisés; des clubs de protection et d'indemnisation (P&I); et des sauveteurs.

Daniel est membre à temps partiel du corps professoral de l'école de droit Schulich de l'Université Dalhousie, où il enseigne le droit pétrolier et gazier. Il est directeur et secrétaire de l'Eastern Admiralty Law Association et membre de l'Association canadienne de droit maritime, où il siège au sein des comités des ports et installations portuaires, et des pêches. Daniel est directeur de l'Oceans Governance Training Foundation. Il est également vice-président de la Bridgeway Academy, une école privée à but non lucratif pour les enfants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage.

Aaron Ward

Aaron Ward, BSc, J.D., est un avocat de Toronto, à l'emploi d'Ecojustice, le seul organisme de bienfaisance national du Canada œuvrant dans le domaine du droit de l'environnement.

Pendant ses études à l'École de droit Schulich de l'Université Dalhousie ('11), Aaron a travaillé pour EcoSecurities, une compagnie d'Oxford, R.-U., spécialisée dans la compensation des crédits de carbone et le développement. Il a également rédigé des documents sur la réglementation de l'électricité et a effectué des recherches en matière de réglementation pour le Conseil économique des provinces de l'Atlantique.

Aaron a fait un stage chez Wickwire Holm, un cabinet d'avocats de Halifax. Il a accepté un poste dans ce cabinet en 2012, où il a pratiqué comme associé au sein du groupe du contentieux et a assumé les fonctions de vice-président de la section de l'environnement, de l'énergie et des ressources de l'Association du Barreau canadien – Division de la Nouvelle-Écosse.

Robert Wilkins

Robert Wilkins (B.A. avec spécialisation en histoire, 1968 [Collège Loyola, Montréal]; B.D.C., 1972 [Université McGill]), a travaillé à la fonction publique fédérale, puis au sein d'organismes de l'Église catholique à la fin des années 1960 et au début des années 1970. Après avoir été admis au Barreau du Québec en 1978, il a occupé le poste de greffier adjoint, puis le poste de greffier pour la Ville de Westmount, au Québec (1978-1990). Par la suite, il a agi à titre d'adjoint à la recherche au service du défunt William Tetley, professeur de droit maritime à l'Université McGill (1990-2007). En 2007, il s'est joint au groupe du droit maritime du cabinet d'avocats Borden Ladner Gervais (BLG) à Montréal, où il a fait fonction d'avocat-rechercheur jusqu'à ce qu'il devienne avocat à la retraite en 2016. Il agit maintenant principalement comme traducteur juridique à BLG et occupe également le poste de secrétaire-trésorier à l'Association canadienne de droit maritime.